



RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE ET RENCONTRES BILATÉRALES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Paris – Bruxelles
27 janvier au 3 février 2019

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et
président de l'APF
M. Éric Lefebvre (Arthabaska), président délégué de la Section du Québec de l'APF¹
M. Michel Bonsaint, secrétaire général
M^{me} Lise Moreau, directrice au cabinet du président
M^{me} Annie-Christine Cyr, Directrice adjointe au cabinet du président
Secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF

CONTEXTE

La présidence de l'APF est occupée par la Section du Québec depuis 2017. Depuis son élection à titre de président de l'ANQ en novembre 2018, M. François Paradis est également président de l'APF. Dans le cadre de son mandat, il a indiqué vouloir rapprocher l'organisation des citoyens et améliorer les pratiques de gouvernance vers

¹ M. Lefebvre était seulement présent pour la réunion du Bureau de l'APF à Bruxelles.

une plus grande transparence. Il s'agissait de sa première mission à titre de président de l'APF et de président de l'ANQ.

Le président a profité de son déplacement à Bruxelles, pour la réunion du Bureau de l'APF, pour tenir des rencontres bilatérales à Paris et à Bruxelles avec ses homologues et des partenaires institutionnels de la Francophonie.

Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'organisation, il contrôle l'exécution des décisions de l'assemblée plénière et veille à l'application des motions adoptées, des résolutions prises et des recommandations émises par l'assemblée plénière. En outre, il coordonne les activités des commissions permanentes de l'APF, examine les questions relatives à l'admission de sections et à la modification de leur statut, et enfin, il adopte le budget de l'Assemblée.

Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une première fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion *intersessionnelle*.

La dernière réunion du Bureau s'est tenue le 6 juillet 2018, à Québec.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

POUR LES RENCONTRES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE (ANF), AU SÉNAT FRANÇAIS (SF) ET AU PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (PFWB)

Maintenir les liens institutionnalisés depuis de nombreuses années avec les parlements partenaires.

- À Paris, le président de l'ANQ s'est entretenu avec le président de l'ANF, M. Richard Ferrand, avec le président du SF, M. Gérard Larcher, avec les présidents des groupes d'amitié France-Québec à l'ANF et au SF, MM. Sébastien Nadot et Rémi Pointereau, ainsi qu'avec la déléguée générale du Québec à Paris, M^{me} Line Beauchamp.
- À Bruxelles, il s'est entretenu avec le président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M. Philippe Courard, ainsi qu'avec le délégué général du Québec à Bruxelles, M. Michel Audet.
- Lors de ces rencontres, le président a souligné l'importance qu'accorde l'ANQ à ses relations bilatérales avec la France et la Belgique et a fait part de sa volonté de renforcer la collaboration sur des problématiques communes. Il en a profité pour rappeler que c'est avec plaisir que l'ANQ accueillera à Québec au cours de l'année 2019, les délégations de l'ANF, du SF et du PFWB pour des rencontres bilatérales. Ce sera l'occasion pour les délégations de visiter le nouveau pavillon de l'ANQ.
- Le président a présenté les priorités qu'il a établies pour l'ANQ dans son rôle de président et a échangé avec ses homologues sur des expériences communes liées aux enjeux jugés prioritaires pour l'ANQ. Ils ont notamment discuté de la transparence des institutions parlementaires, de l'importance de mieux

communiquer avec les citoyens ainsi que du nouveau pavillon d'accueil de l'ANQ qui répond à des besoins en matière de sécurité et d'expérience éducative et citoyenne dans le but de renforcer les liens entre la population et le Parlement.

POUR LES RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DE LA FRANCOPHONIE

Plaider pour une **collaboration efficace et dynamique** entre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'APF.

- Le président s'est entretenu avec la nouvelle secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Louise Mushikiwabo. Lors de cet entretien, ils ont discuté de leur volonté de commune d'accroître le rôle d'influence et la visibilité de leurs instances sur la scène internationale.
- Le président a mentionné que la secrétaire générale pouvait compter sur l'entière collaboration de l'APF dans la réalisation de son mandat dont la transparence et la modernisation des pratiques de l'organisation figurent au centre de ses priorités.
- Le président a souligné l'importance de l'implication de l'ANQ au sein de l'APF ainsi que son attachement à la mise en œuvre des programmes de coopération parlementaire.

Renforcer les liens avec les opérateurs de la Francophonie.

- Le président s'est entretenu avec le président directeur général de TV5Monde, M. Yves Bigot. Ils ont discuté de leur intérêt de renforcer la collaboration institutionnelle et médiatique entre l'APF et TV5Monde dans le but d'assurer un meilleur traitement et une meilleure couverture de l'information parlementaire et politique dans l'espace francophone.
- Le président a également plaidé pour que TV5Monde communique davantage sur les travaux et actions menées par l'APF.
- Le président a été interviewé à l'émission l'[Invité](#). Il a plaidé pour une Francophonie plus proche des gens, plus attentive à leurs besoins. Il a également souligné l'importance pour la Francophonie institutionnelle de se définir un plan d'action stratégique clair avec des objectifs concrets et réalisables et de mieux communiquer sur les actions mises en œuvre par la Francophonie parlementaire.

POUR LA RÉUNION DU BUREAU DE L'APF (BRUXELLES)

Maintenir le leadership de la Section du Québec auprès des partenaires de la Francophonie et, en particulier, au sein de l'instance exécutive de l'APF.

- La réunion du Bureau a été présidée par M. François Paradis en sa qualité de président de l'APF.
- Le président délégué de la section du Québec, M. Éric Lefebvre, a participé à l'ensemble des discussions pour défendre le point de vue du Québec.

Prendre part à l'**audition de l'administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)** et le questionner sur les actions de l'organisation.

- Le président délégué a questionné l'administrateur de l'OIF, M. Adama Ouane, sur les suites qui seront données aux recommandations adoptées par le comité sur la transparence à l'OIF qui a été piloté par le Québec.
- L'administrateur en a référé au Comité permanent de la Francophonie duquel relève directement le comité sur la transparence et a souligné que la secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Louise Mushikiwabo, en a fait un axe majeur de sa politique.

Présenter les différents projets de **coopération interparlementaire** dans lesquels l'ANQ promeut son expertise et celle du Québec.

- Le Bureau a adopté la programmation 2019 de ses actions de coopération parlementaire qui prévoit une contribution financière de l'APF pour la 5^e édition du Programme international de formation parlementaire (PIFP), ainsi que pour la 3^e édition de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires, qui auront lieu à Québec en 2019.
- Le président délégué a informé le Bureau des résultats de l'édition 2018 du PIFP qui s'est tenue à Dakar. Il a notamment souligné l'excellente collaboration avec l'Assemblée nationale du Sénégal.
- Il a en outre souligné le succès de la 2^e édition de l'Atelier de leadership, qui s'est tenue à Québec en juillet 2018, et fait la promotion de la 3^e édition qui se tiendra en septembre prochain.
- Il a insisté sur l'importance de ces programmes de coopération pour le renforcement des capacités des femmes parlementaires et des fonctionnaires parlementaires et a invité les membres du Bureau à partager ces activités auprès de leur Parlement.

Intervenir sur le processus d'élaboration du **cadre stratégique 2019-2022** de l'APF et assurer le leadership du Québec en cette matière.

- Le président délégué a mentionné au Bureau que l'ANQ avait formulé des commentaires sur la version préliminaire du cadre stratégique et que la Section du Québec va continuer à approfondir sa réflexion sur la définition des actions prioritaires pour l'APF et sur les moyens d'évaluer ses actions qui seront à mettre en œuvre.
- Il a mis de l'avant l'importance de la bonne gouvernance, de la transparence des activités politiques et administratives ainsi que des activités visant le renforcement des capacités des parlements.
- Une version finale du cadre stratégique sera soumise pour approbation à l'Assemblée plénière, en juillet 2019.

Appuyer le projet de déclaration, présenté par le Canada, visant à **soutenir la communauté franco-ontarienne** dans sa lutte pour protéger sa culture et ses institutions de langue française.

- Le président délégué a fait part de l'adoption au Québec d'une motion exprimant la solidarité envers la communauté franco-ontarienne en novembre dernier et du pavoisement avec le drapeau franco-ontarien lors de la journée de mobilisation de la communauté francophone.
- La section du Québec a proposé des modifications à la déclaration présentée par le Canada. Un projet de déclaration a finalement été présenté conjointement avec la Nouvelle-Écosse.

Partager les priorités de la présidence de l'APF avec les membres du Bureau.

- En marge des travaux du Bureau, le président s'est notamment entretenu avec le secrétaire général parlementaire, M. Jacques Krabal, le président de l'Assemblée nationale du Tchad, M. Haroun Kabadi, le président de la Commission politique, M. Christophe-André Frassa et le président délégué de la Section sénégalaise, M. Moussa Abdoul Thiam.
- Lors de ces entretiens, le président a parlé du cadre stratégique et de sa volonté de rendre plus efficace l'action menée par l'APF.
- Ils ont également discuté de la crise sécuritaire dans la zone-sahélienne et du rôle des parlementaires sur cette question. Les parlementaires souhaitent davantage être impliqués dans la réflexion et dans l'action visant à lutter contre l'insécurité dans l'espace du G5 Sahel. Ils ont souligné l'importance de créer au sein de l'APF un comité interparlementaire permanent pour traiter de la question du G5 Sahel.
- Le président a également souligné l'importance qu'accorde l'ANQ à sa relation avec l'Assemblée nationale du Sénégal. Il a rappelé au député que l'ANQ est ouverte à accueillir la première session de l'Association parlementaire Québec-Sénégal à Québec en 2019.

AUTRES RÉSULTATS

Les membres du Bureau ont donné un avis favorable à la demande d'adhésion à l'APF de l'Assemblée de la Polynésie française et au changement de statut de la section serbe, d'observateur à associée. Cette demande d'adhésion devra être approuvée par l'Assemblée plénière lors de sa prochaine Session, en juillet 2019.

Les membres du Bureau ont échangé sur les situations politiques dans l'espace francophone, notamment au Cambodge, en RDC et au Sahel. Ils ont exprimé leur inquiétude face aux procédures judiciaires touchant deux parlementaires ivoiriens, dont la condamnation en première instance du député Alain Lobognon à une peine de prison ferme.

Le Bureau a entendu le professeur Bruno Bernard sur les échanges nord-sud et sud-sud dans la francophonie économique. Il a parlé de l'entrepreneuriat chez les jeunes avec des solutions innovantes et de la promotion d'un nouveau leadership économique africain. À titre d'exemple, il a exposé l'approche du « zéro franc» qui consiste à démarrer une PME sans recourir à un prêt bancaire.

La section ivoirienne a présenté l'état d'avancement des préparatifs entourant la 45^e Session de l'APF et la 9^e édition du Parlement francophone des jeunes (PFJ) qui auront lieu du 5 au 9 juillet 2019 à Abidjan. Il a été proposé aux parlementaires comme thème du débat général « Parlement et renforcement de la démocratie ».

STATISTIQUES



SUIVIS

Le prochain Bureau de l'APF se déroulera à Abidjan, le 5 juillet 2019.

DÉPENSES

M. FRANÇOIS PARADIS, président de l'Assemblée nationale du Québec

Transport	1 216,28 \$
Repas	505,00 \$
Hébergement	1 585,33 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	175,00 \$

Sous-total	3 481,61 \$
-------------------	--------------------

M. ÉRIC LEFEBVRE, président délégué de la Section du Québec de l'APF

Transport	1 288,97 \$
Repas	335,00 \$
Hébergement	966,60 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	100,00 \$

Sous-total	2 690,57 \$
-------------------	--------------------

M. MICHEL BONSAINT, secrétaire général

Transport	1 260,64 \$
Repas	565,00 \$
Hébergement	1 585,33 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	175,00 \$

Sous-total	3 585,97 \$
-------------------	--------------------

M^{ME} LISE MOREAU, directrice au cabinet du président

Transport	1 282,12 \$
Repas	565,00 \$
Hébergement	1 585,33 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	175,00 \$

Sous-total	3 607,45 \$
-------------------	--------------------

**M^{ME} ANNIE-CHRISTINE CYR, DIRECTRICE ADJOINTE AU CABINET
DU PRÉSIDENT**

Transport	1 344,66 \$
Repas	565,00 \$
Hébergement	1 585,33 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	175,00 \$

Sous-total	3 669,99 \$
-------------------	--------------------

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE DE LA SECTION DU QUÉBEC DE L'APF

Transport	2 002,50 \$
Repas	605,00 \$
Hébergement	1 585,33 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	175,00 \$

Sous-total	4 367,83 \$
-------------------	--------------------

AUTRES FRAIS

Annulation billet d'avion	309,53 \$
Transfert aéroportuaire	470,81 \$

Sous-total	780,34 \$
-------------------	------------------

SOUS-TOTAUX GLOBAUX

Transports	8 395,17 \$
Repas	3 140,00 \$
Hébergement	8 893,25 \$
Frais d'inscription	0 \$
Divers	975,00 \$
Autres frais	780,34 \$

TOTAL	22 183,76 \$
--------------	---------------------
